

FORMATION

IOBSP PASSEPORT EUROPEEN



250 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Courtiers en crédits ;
- Mandataires IOBSP.

DURÉE

14 HEURES

OBJECTIFS

Autoriser un IOBSP inscrit sur un registre de l'un des pays de l'espace économique européen, d'exercer dans un autre pays sous le régime de la libre prestation de service (LPS) ou de libre établissement (LE).

PRÉREQUIS

NIVEAU

Cette formation concerne les IOBSP inscrits à L'ORIAS qui souhaitent exercer en Libre Prestation de Services ou en Libre Etablissement, dans un autre pays de l'Union.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

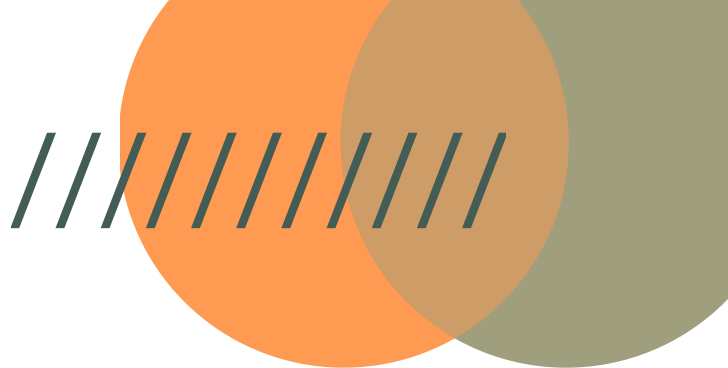
DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation.



* Selon le mode de formation choisit

PROGRAMME DE LA FORMATION



Introduction

Module 1 - L'environnement du crédit immobilier (1 heure)

Séquence 1 : Rappels législatifs

Séquence 2 : Les établissements de crédit

Module 2- Les intervenants et le marché (1 heure)

Séquence 1 : Les notaires

Séquence 2 : Les agents immobiliers

Séquence 3 : Les promoteurs

Séquence 4 : Les lotisseurs

Séquence 5 : Les constructeurs

Séquence 6 : Les conseillers en investissements financiers

Séquence 7 : Les conseillers en gestion de patrimoine

Séquence 8 : Les IOBSP

Séquence 9 : L'organisation et le fonctionnement de la publicité foncière

Module 3 - Le crédit immobilier (2 heures)

Séquence 1 : Caractéristiques financières d'un crédit immobilier

Séquence 2 : Modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement de la garantie

Séquence 3 : Les principaux prêts immobiliers

Séquence 4 : Le cautionnement

Module 4 - Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur (1 heure)

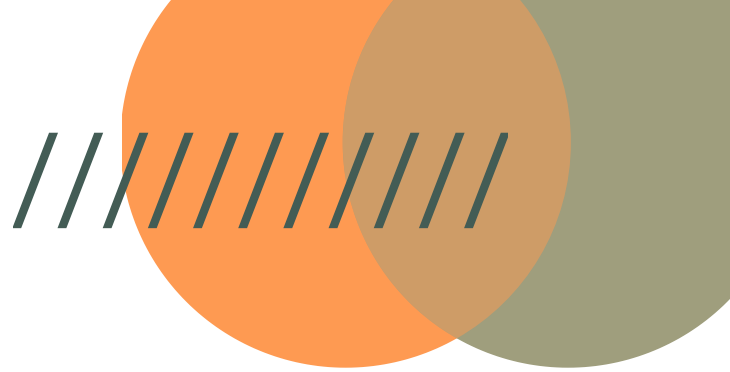
Séquence 1 : Capacité d'emprunt et de remboursement des candidats (notions générales sur l'évaluation de la solvabilité)

Séquence 2 : Explications à fournir à l'emprunteur

Séquence 3 : La fiche d'information standardisée européenne (FISE)

Séquence 4 : Remise de l'offre ainsi que les explications à fournir

PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 5 - La constitution du dossier de crédit immobilier (3 heures)

Séquence 1 : Le mandat

Séquence 2 : Définition de l'objet du prêt et du projet immobilier

Séquence 3 : Liste des informations à recueillir et documents nécessaires au dossier

Séquence 4 : L'adaptation du crédit proposé aux besoins du client : motivation

Séquence 5 : Conditions de l'acquisition

Séquence 6 : Caractéristiques de l'emprunteur

Séquence 7 : La présentation de l'offre de prêt

Module 6 - Etude détaillée de plusieurs dossiers (6 heures)

Séquence 1 : Offre de crédit(s) immobilier(s)

Séquence 2 : Dossier crédit immobilier : Achat d'ancien

Quiz général de validation des compétences

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Accédez immédiatement à votre parcours de formation grâce à notre plateforme e-learning disponible 24h/24 et 7j/7. Progressez à votre rythme, où que vous soyez, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Tout du long de votre parcours vous pouvez poser vos questions sur la plateforme, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions. Nos contenus pédagogiques variés (vidéos, quiz interactifs, cas pratiques et fiches de synthèse) sont conçus pour favoriser une montée en compétences progressive et une expérience d'apprentissage dynamique.



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

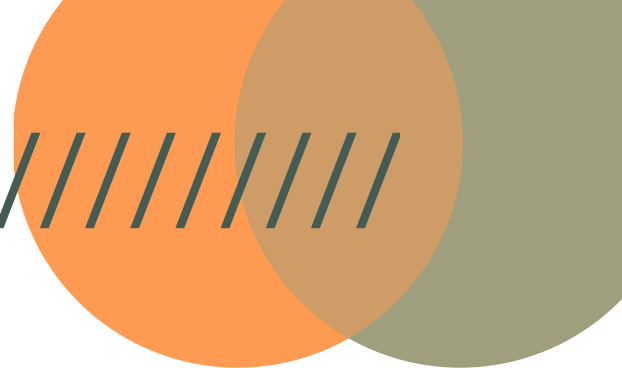
Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-apocampus.fr ou par téléphone au 01 73 43 11 73



DE VALIDATION

Chaque module est ponctué d'évaluations permettant de vérifier l'acquisition progressive des connaissances. Un score minimum de 70 % est requis pour valider chaque étape du parcours. À l'issue de la formation, une évaluation finale permet de mesurer les compétences acquises et, selon le parcours suivi, de délivrer l'attestation ou le justificatif de formation correspondant. En cas d'échec, l'apprenant peut revoir librement les contenus pédagogiques avant de repasser l'évaluation.

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



LA FORMATION EN LIGNE

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des lexiques et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression
-  Formations ludiques

APOCAMPUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION *

88 %

TAUX DE REUSSITE

93 %

TAUX DE SATISFACTION

88 %

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

ApoCampus, 80 rue Faventines 26000 Valence France
Appelez-nous : 01 73 43 11 73
Envoyez-nous un e-mail : contact@formation-apocampus.fr





ApoCampus
Formation

by **Créforma**
plus